



Les demandes de projections sont ouvertes sur www.marchedufilm.com, dès le 23 février.
Ces souhaits sont traités par ordre d'arrivée des demandes.
La priorité sera donnée aux films présentés pour la première fois dans un Marché.

COMMENT RÉSERVER VOS PROJECTIONS ?

 Les projections sont exclusivement **réservées aux sociétés de vente inscrites** au Marché du Film (exposantes ou Croisette Package).

① Les films produits **avant janvier 2022** et ceux ayant été projetés à un Marché **antérieur à décembre 2022** ne sont pas acceptés.

 Seules **2 projections par film** sont autorisées, en journée.

 Certaines salles sont réservées en **priorité aux exposants Marché du Film**.

 Seuls les **longs métrages** sont acceptés.

NOS SALLES DE PROJECTION

LES SALLES DU MARCHÉ DU FILM
SONT RÉPARTIES SUR 4 LIEUX DIFFÉRENTS

Plus d'information sur nos salles de projection en cliquant [ici](#)

PALAIS DES FESTIVALS

7 SALLES AU 3^E ETAGE PALAIS B À H
3 SALLES AU 4^E ETAGE PALAIS I, J & K

CINÉMA LES ARCADES

77, RUE FÉLIX FAURE ARCADES 1 À 3

RIVIERA & LERINS

2 SALLES AU REZ-DE-CHAUSSÉE RIVIERA 1 & 2
4 SALLES AU 1^{ER} ÉTAGE LERINS 1 À 4

CINÉMA OLYMPIA

BIS, RUE D'ANTIBES OLYMPIA 1 À 9

ACCÈS AUX SALLES

L'ACCÈS AUX SALLES DU MARCHÉ DU FILM EST RÉSERVÉ PAR ORDRE DE PRIORITÉ

- 1 Aux porteurs d'un **badge Prioritaire** Marché du Film (avec bandeau mauve)
- 2 Aux porteurs d'un **badge Marché**
- 3 Aux personnes munies d'une **invitation** éditée par le Service Projections du Marché et remise à Cannes à la société présentant le film. Aucune autre invitation n'est acceptée.

Les porteurs de badge Festival, badges journaliers ne peuvent accéder aux projections du Marché sans une invitation émise par le Marché.

IMPORTANT

L'accès au Palais et aux salles Riviera & Lerins n'est autorisé qu'aux personnes munies d'un badge (Marché, Festival, Journalier).

L'invitation du Service Projections n'est donc pas suffisante pour entrer au Palais et Lérins. Un badge Journalier Marché, de 1 à 3 jours maximum, peut être acheté à la Gare Maritime.

Les conditions de priorité d'accès et de sécurité fixées par le Marché sont aussi assurées par le personnel du Marché. Toute société ayant réservé des projections est tenue de respecter ces règles et n'est en aucun cas autorisée à intervenir lors de l'entrée des spectateurs dans les salles.

Les journalistes accrédités au Festival n'ont pas accès aux projections Marché, sauf demande spécifique de la société qui a réservé la séance.

RESTRICTIONS D'ACCÈS AUX SÉANCES

La société de vente peut restreindre l'accès aux projections directement en ligne **jusqu'au 28 Avril**.

LA SÉANCE PEUT ÊTRE ANNONCÉE COMME

- **Sur invitation**
- Réservée aux porteurs de **badge Prioritaire**
- **Ouverte à la presse**

Ces restrictions ne seront plus modifiables 72 heures avant la projection.

PROJECTION SECRÈTES

Il est possible d'organiser des projections secrètes qui ne figureront dans aucune publication, en prévenant le Service Projections avant le 28 Avril.

PUBLICATIONS

Le planning des projections est transmis quotidiennement aux revues professionnelles et publié dans les Dailies. Nous ne pouvons garantir la publication des changements de dernière minute dans les programmes quotidiens.

Les informations sur les films et les horaires de projections figurent dans le Pocket Guide, Cinando.

CONFIRMATION

Merci de confirmer le planning des projections, l'affectation des titres de films et les restrictions d'accès aux séances (sur invitation, badges prioritaires, presse autorisée, secrète) au plus tard le **28 Avril**, afin de relayer l'information à la presse internationale, éditer nos différentes publications et mettre à jour nos outils.

LISTE DES PERSONNES ASSISTANT AUX PROJECTIONS

Le personnel du Marché du Film scanne les badges à l'entrée des salles de projection afin d'établir une liste des personnes assistant aux projections avec noms, sociétés et coordonnées à Cannes.

Ces listes sont disponibles sur www.marchedufilm.com en temps réel. Le Marché du Film ne peut être tenu pour responsable en cas de liste indisponible ou incomplète, la société de vente ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

TARIFS DES SÉANCES



Le tarif des séances inclut désormais le coût du téléchargement via Viapass (pas de frais supplémentaire - avec un upload par film).



Les tarifs ci-dessous correspondent à des séances de 110 minutes maximum. Les films d'une durée comprise entre 110 et 140 minutes feront l'objet d'une facturation majorée de 25%. Au-delà de 140 minutes, le Marché réservera 2 créneaux consécutifs.



Les tests ou répétitions sont facturés 450 euros (HT) durée de 20 minutes maximum. Pour toute répétition plus longue, le Marché facture une séance complète. Les tests ou répétitions se font en soirée uniquement. Pour réserver un créneau de test, merci de nous contacter fin avril



Les exposants du Marché bénéficient d'une réduction de 20% sur le tarif des projections. Les salles Lérins et Riviera sont attribuées en priorité aux exposants ayant leur stand dans le Palais des Festivals.



Les sociétés de l'Union Européenne ayant indiqué leur numéro de TVA intra-communautaire et les sociétés étrangères (hors U.E.) ayant transmis un justificatif d'imposition paient le tarif H.T. Les autres sociétés, y compris les sociétés françaises, sont facturées avec TVA (actuellement 20%).



Les bandes annonces seront présentées en boucle sur un créneau complet.

TARIFS & HORAIRES DES SÉANCES

| SALLES | NB SIÈGES | HORAIRES | SON | ÉCRAN (MÈTRES) | TARIFS H.T. | TARIFS H.T. EXPOSANTS |
|------------------|-----------|---|-------|----------------|-------------|-----------------------|
| RIVIERA 1 | 63 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| RIVIERA 2 | 63 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| LÉRINS 1 | 63 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| LÉRINS 2 | 63 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| LÉRINS 3 | 63 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| LÉRINS 4 | 63 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 5,74 x 2,50 | 1 099 € | 879 € |
| PALAIS B | 38 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 4 x 2,42 | 849 € | 679 € |
| PALAIS C | 43 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 4 x 2,42 | 849 € | 679 € |
| PALAIS D | 43 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 4 x 2,42 | 849 € | 679 € |
| PALAIS E | 38 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 4 x 2,42 | 849 € | 679 € |
| PALAIS F | 34 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 2,92 x 1,80 | 849 € | 679 € |
| PALAIS G | 38 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 2,92 x 1,80 | 849 € | 679 € |
| PALAIS H | 53 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h45 20h30 | 7.1 | 3,45 x 1,90 | 849 € | 679 € |
| PALAIS I | 73 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 4,70 x 2,05 | 1 099 € | 879 € |
| PALAIS J | 73 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 4,70 x 2,05 | 1 099 € | 879 € |
| PALAIS K | 147 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 5,25 x 2,25 | 1 299 € | 1039 € |
| ARCADES 1 | 246 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 8,70 x 3,70 | 1 599 € | 1 279 € |
| ARCADES 2 | 128 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 5,65 x 2,43 | 1 399 € | 1 199 € |
| ARCADES 3 | 77 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 7.1 | 3,45 x 1,90 | 1 199 € | 959 € |
| OLYMPIA 1 | 331 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | ATMOS | 10,56 x 4,05 | 2 299 € | 1 839 € |
| OLYMPIA 2 | 252 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 8,21 x 3,50 | 1 599 € | 1 279 € |
| OLYMPIA 3 | 72 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 5.1 | 5,80 x 2,69 | 1 299 € | 1 039 € |
| OLYMPIA 4 | 72 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 5.1 | 5,68 x 2,70 | 1 299 € | 1 039 € |
| OLYMPIA 5 | 114 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 7.1 | 6,46 x 2,70 | 1 439 € | 1 151 € |
| OLYMPIA 6 | 65 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 5.1 | 4,09 x 1,95 | 1 299 € | 1 039 € |
| OLYMPIA 7 | 82 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 5.1 | 4,58 x 2,05 | 1 299 € | 1 039 € |
| OLYMPIA 8 | 127 | 9h30 12h00 14h15 16h30 18h45 21h00 | 5.1 | 6,74 x 2,88 | 1 439 € | 1 151 € |
| OLYMPIA 9 | 79 | 9h00 11h30 13h45 16h00 18h15 20h30 | 5.1 | 4,80 x 2,40 | 1 299 € | 1 039 € |

Pour toute projection à Cannes, vous bénéficiez d'une projection online, 24h après sa projection en salle, sur le site du Marché du Film Online.

La projection online sera accessible sur un créneau de deux heures, le lendemain à la même heure (heure locale du spectateur). Cette projection online est optionnelle.

Option Soirée pour les projections à partir de 20h: +160 euros HT

Veillez nous contacter pour plus d'information sur les projections en 3D
Veillez-nous contacter pour plus d'information sur le Cinéum.
Le tarif de chaque séance inclut le téléchargement de votre film avec Viapass.

CONDITIONS D'ANNULATION

JUSQU'AU 10 AVRIL

Toute projection annulée sera intégralement remboursée.

À PARTIR DU 11 AVRIL

La projection ne sera que partiellement remboursée. Dans ce cas, des frais de dossier seront facturés pour chaque projection annulée (120 Euros HT).

À PARTIR DU 28 AVRIL

Toute projection annulée sera due dans son intégralité.

PROJECTIONS ONLINE & PROMO REEL DAYS

PROMO REEL DAYS

La deuxième édition en ligne de notre Promo Reel Days débutera 4 jours avant le Marché du Film et se poursuivra jusqu'à la fin. Chaque société peut présenter son line-up sur la plateforme du Marché du Film Online.

NOS SALLES EN LIGNE

Les réservations de projection online se font sur www.marchedufilm.com. Ces demandes sont traitées par ordre d'arrivée des demandes. Les projections du Marché du Film sont réservées aux sociétés avec un stand online (pour plus d'information, merci de contacter le [service Ventes et Opérations](#).)

Les projections seront organisées dans nos salles online selon un calendrier préétabli. Les films seront projetés à l'heure locale de l'endroit où se trouve le spectateur. Les films sont visibles jusqu'à 120 minutes après le début de la projection. Durant cette période, le film peut être visionné depuis le début.

ACCÈS AUX SALLES ONLINE

La société de vente peut restreindre l'accès à ses projections. Le paramétrage de l'accès aux projections se fait via votre compte personnel Cinando.

[Comment envoyer des invitations](#)

[Comment définir les droits de visionnage](#)

Pour chaque projection, les options sont les suivantes :

- Choix par catégories telles que 'Buyers', 'Festivals' ou 'Presse'.
- Par invitation ou "request" uniquement.

GEOBLOCKING

Vous pouvez également limiter l'accès en fonction des pays où les droits du film sont encore disponibles. À noter, le géoblocage est basé sur le pays de la société, et non sur le pays d'où l'acheteur regarde le film. Cependant, les acheteurs spécifiques répertoriés dans un territoire géobloqué auront la possibilité de demander un accès pour regarder le film.

LISTE DES PERSONNES ASSISTANT AUX PROJECTIONS EN LIGNE

Sur Cinando, vous pouvez accéder à des rapports de visionnage détaillés en temps réel, comprenant les noms, les sociétés et la durée du visionnage.

PUBLICATION

Les informations sur les films et le planning de projection seront disponibles sur notre site et sur [Cinando](#).

CONFIRMATION

Merci de confirmer vos créneaux de projection, les titres de vos films et vos choix de restrictions d'accès aux séances le **28 avril 2023** au plus tard, afin que nous puissions transmettre ces informations à la presse internationale et mettre à jour le site internet.

UPLOAD DES FILMS SUR CINANDO

Avant d'uploader un film, s'assurer que la fiche film est correctement remplie sur Cinando. Les films sont à uploader sur votre compte personnel Cinando au **plus tard le 9 Mai**. Suivez notre guide [ici](#)

TARIF DES PROJECTIONS ONLINE

Le coût par film sera de 199 euros (hors TVA) avec une réduction pour les exposants au Marché du Film à Cannes. Les frais de téléchargement de Cinando seront à votre charge (entre 6 euros et 18 euros). Pour plus d'information, veuillez contacter : contactus@cinando.com

CONDITIONS D'ANNULATION

Toutes les projections peuvent être annulées avec un préavis minimum de 48 heures.



DEADLINES

MARCHÉ DU FILM
DU MARDI 16 MAI AU MERCREDI 24 MAI

| | |
|----------------------|---|
| FÉVRIER | Ouverture des réservations de projections sur le site www.marchedufilm.com |
| 10 AVRIL | Remboursement intégral des projections en cas d'annulation |
| 11 → 28 AVRIL | Chaque projection annulée est facturée 120 euros |
| 28 AVRIL | Mise à jour finale des informations concernant les films sur Cinando. |
| 28 AVRIL | Affectation des Créneaux via votre compte Marche du Film. |
| 28 AVRIL | Choix des conditions pour restreindre l'accès à vos séances |
| 29 AVRIL | Toute projection annulée est entièrement due |
| 9 MAI | Date limite des téléchargements des films sur Cinando pour les projections online |
| 12 MAI | Date limite de réception des films (DCP) via VIAPASS et des KDM / DKDM à l'adresse : kdm@festival-cannes.fr |